

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Agent d'exploitation	Direction	DGA Territoires
Intitulé du métier de référence	Agent d'exploitation des routes	Service	Agence technique départementale de Baugé CE de St-Laurent des A.
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	07SDEC0754_PT
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	
Filière	Technique	Cadre d'emplois	Adjoint technique
Grade détenu		Grades possibles	Adjoint technique à adjoint tech. ppal 1CL

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Centre d'exploitation de St-Laurent des A	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue....)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Mobilisation en cas d'évènements le nécessitant (interventions d'urgence) Viabilité hivernale
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Intervention sur chaussée sous circulation Conduite d'engins

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef d'équipe, responsable du centre d'exploitation de Chemillé		
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)			
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Tous les agents de centre d'exploitation et principalement le chef d'équipe, le technicien entretien exploitation, le personnel de l'agence technique		
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Les entreprises, les usagers, les riverains		

Contribution du poste d'activité du Département

Missions	<p>Contribuer à la surveillance, l'exploitation et l'entretien du réseau des routes départementales, des voies cyclables départementales pour garantir les conditions de déplacement et de sécurité des usagers.</p> <p>« Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ; • de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. » <p>Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail</p>
-----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
* Pose de signalisation temporaire et mise en place de balisage pour accidents, travaux, danger particulier, signalisation de protection, alternat manuel	15 %	3
* Montage, pose et dépose, réparation de signalisation routière ou d'équipement	5 %	3
* Conduite d'engins :		
- conduite de tracteurs et outils, fauchage et débroussaillage mécanique	33 %	3
- conduite de camion > 3,5 T, saleuses, grues... pour chargement, transport ou viabilité hivernale	17 %	
* Entretien manuel des dépendances : taille, tronçonnage, fossés, débrousailluse à dos, désherbage	10 %	3
* Travaux d'entretien et de réparation de chaussée en régie	5 %	3
* Travaux de maçonnerie : béton, réparation éléments béton, murs, fondation mâts, rejointement	5 %	
* Surveillance de domaine public, intervention de première nécessité, visites d'ouvrage	5 %	3
> Activités secondaires		
* Soudure	5 %	3
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité : I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissances des techniques d'entretien et d'exploitation des routes départementales
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Connaissance et capacité à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail et les conditions d'utilisation des engins Détection des problèmes ou dégradations sur les routes départementales (intervenir et/ou rendre compte)
Savoir procédural (procédures)	Connaissance des règles de sécurité en matière d'interventions sous circulation
Savoir relationnel (relations humaines)	Capacité à s'intégrer au travail dans l'équipe
Autres	
Évolution prévisible du poste	Liée aux évolutions significatives des niveaux de service

Document élaboré
ou mis à jour le :

02/07/2024